

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2014

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE ES

Spécialité

Durée de l'épreuve : 4 heures + 1 heure

Coefficient : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 16 pages numérotées de 1/16 à 16/16.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Économie approfondie, pages numérotées de 9/16 à 12/16.
- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 13/16 à 16/16

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Les évolutions de la famille remettent-elles en cause son rôle dans l'intégration sociale ?

DOCUMENT 1

Nombre et répartition (en %) des ménages en France

Types de ménages	1990		2009	
	en milliers	en %	en milliers	en %
Personne seule	5916,5	27	9238	33,6
Couple sans enfant	5139,8	23,4	7126,9	25,9
Couple avec enfant(s)	7991,4	36,4	7467,9	27,1
<i>dont avec enfant(s) de moins de 18 ans</i>	<i>6374,2</i>	<i>29,1</i>	<i>6066,1</i>	<i>22</i>
Famille monoparentale	1490,2	6,8	2263,1	8,2
<i>dont avec enfant(s) de moins de 18 ans</i>	<i>821,9</i>	<i>3,7</i>	<i>1465,9</i>	<i>5,3</i>
Ménage complexe ⁽¹⁾	1401,1	6,4	1437,8	5,2
Ensemble	21942,1	100	27533,5	100

⁽¹⁾ Un "ménage complexe", au sens du recensement, est un ménage composé de deux familles, de plusieurs personnes isolées qui ne constituent pas une famille, ou de personnes isolées et de famille(s).

Source : INSEE, 2013.

DOCUMENT 2

Près de neuf personnes sur dix ont, au cours des douze derniers mois, bénéficié d'une aide en provenance de leur famille (ne sont comptabilisées que les aides de proches ne vivant pas dans le même logement). 61 % ont été soutenus moralement par téléphone, 60 % ont été réconfortés par la présence d'un proche ; 37 % ont été aidés pour du bricolage, 24 % pour une garde d'enfant, 14 % pour des tâches ménagères, 14 % pour des démarches administratives ; 13 % ont reçu de l'argent, 12 % ont bénéficié d'un prêt, 15 % ont reçu une participation financière pour leurs achats et 5 % ont perçu un héritage par anticipation. La diversité et la fréquence des aides est telle que 78 % de nos concitoyens savent qu'en cas de difficultés financières, ils pourraient compter sur l'un des membres de leur famille. [...]

76 % des personnes séparées ou divorcées ont reçu de leur famille un soutien moral par téléphone au cours des douze derniers mois (contre 56 % des personnes vivant en couple) ; 21 % ont bénéficié de l'aide d'un des membres de leur famille pour effectuer des démarches bancaires, administratives ou fiscales (contre 8 %) ; 14 % ont bénéficié d'un prêt (contre 11 %) et 43 % ont été accueillies en vacances par leur famille (contre 28 %). En retour, les personnes séparées ou divorcées ont, plus souvent que celles vivant en couple, soutenu moralement un de leurs proches par téléphone et elles ont plus souvent été présentes en cas de coup dur pour un parent.

Source : « Une famille solidaire. Résultats du Baromètre des solidarités familiales en France », BIGOT Régis, *Consommation et modes de vie*, février 2007.

DOCUMENT 3

La pauvreté en France en 2010 selon le type de ménage

	Taux de pauvreté ⁽¹⁾ (en %)	Répartition au sein de la population pauvre (en %)
Personnes seules, dont :	9,8	18,7
- hommes seuls	11	8,8
- femmes seules	9	9,9
Familles monoparentales	20,2	24,8
Couples sans enfant	3,2	9,8
Couples avec enfant(s)	6,5	40
Autres types de ménages ⁽²⁾	14,8	6,7
Ensemble	7,8	100

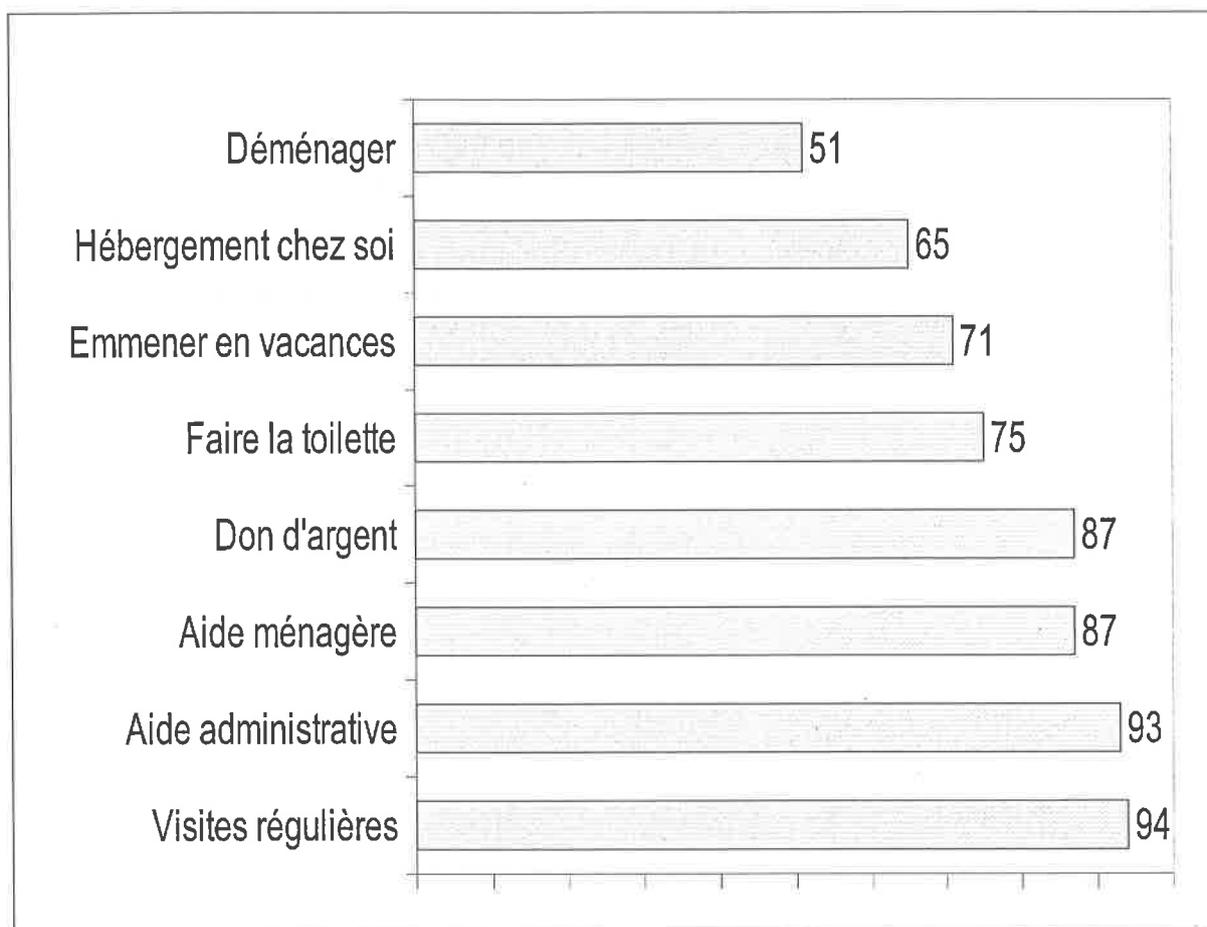
Source : INSEE, 2012.

(1) Le taux de pauvreté mesure la proportion de personnes appartenant à un ménage dont le niveau de vie est inférieur à 50 % du niveau de vie médian.

(2) Ce sont, par exemple, des ménages composés de colocataires qui n'ont aucun lien familial entre eux.

DOCUMENT 4**Aide apportée aux parents en situation de dépendance.**

Ce que les Français se disent prêts à faire pour leurs parents si ces derniers devenaient dépendants (en % des personnes interrogées).



Source : CREDOC (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie), 2006.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (6 points)

1. Montrez que le salaire n'est pas seulement déterminé par la rencontre entre l'offre et la demande de travail. (3 points)
2. En vous appuyant sur un exemple de votre choix, vous montrerez le caractère cumulatif des inégalités économiques et sociales. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous comparerez la répartition des étudiants dans les différentes filières selon l'origine sociale.

Origine sociale des nouveaux bacheliers s'inscrivant dans les principales filières de l'enseignement supérieur en 2009 (en %)

Catégorie socio-professionnelle des parents	Université				CPGE ⁽³⁾	STS ⁽⁴⁾	Ensemble
	Droit, Économie, Lettres, Sciences et STAPS ⁽¹⁾	Santé	IUT ⁽²⁾	Total Université			
Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	10,2	10,8	12,2	10,7	10,7	10,4	10,6
Professions libérales, cadres, enseignants	28,4	42,1	27,1	30,2	48,8	13,6	27,8
Professions intermédiaires	13,7	14,0	16,8	14,3	12,6	13,3	13,9
Employés	15,2	12,5	15,3	14,9	9,1	15,6	14,4
Ouvriers	13,8	10,0	15,4	13,5	6,4	21,6	14,9
Retraités, inactifs	11,5	7,5	8,2	10,2	6,1	11,4	10,1
Indéterminé	7,2	3,1	5,0	6,2	6,3	14,1	8,3
Total	100	100	100	100	100	100	100

(1) STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

(2) IUT : Instituts universitaires de technologie.

(3) CPGE : Classes préparatoires aux grandes écoles.

(4) STS : Sections de techniciens supérieurs.

Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2010.

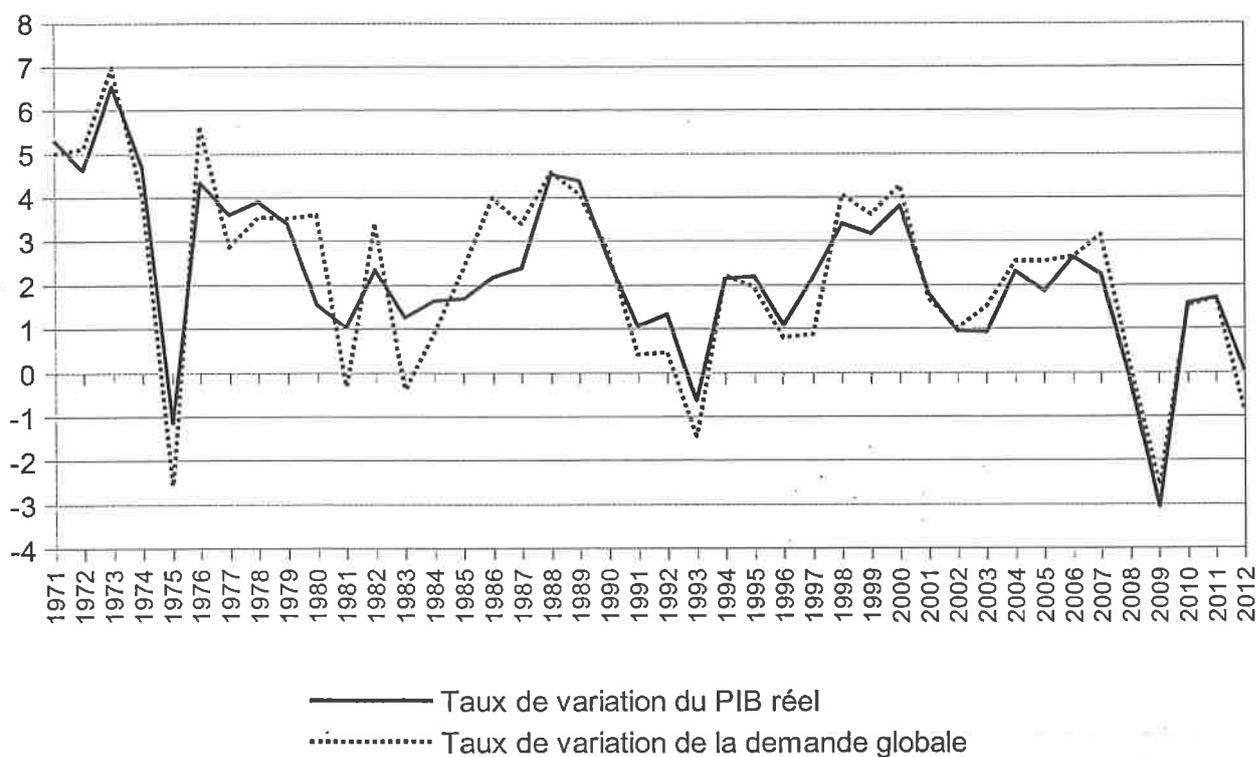
Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les variations de la demande globale sont un facteur important des fluctuations économiques.

DOCUMENT 1

Croissance économique et évolution de la demande globale en France (en %).



Source : OCDE, 2013.

DOCUMENT 2

Évolution des contributions à la croissance du PIB en volume en France (en points de pourcentage).

	Choc pétrolier			Crise de 1993			Crise de 2008					
	1974	1975	1976	1992	1993	1994	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Dépenses de consommation finale	2,6	2,0	3,8	1,3	0,7	0,9	1,7	0,4	0,7	1,4	0,5	0,2
Formation brute de capital fixe	0,7	-1,4	0,5	-0,4	-1,2	0,3	1,3	0,1	-2,3	0,3	0,6	-0,2
Solde extérieur des biens et services	1,2	1,2	-1,7	0,9	0,8	0,0	-0,9	-0,3	-0,5	0,0	0,0	1,0
Variation de stocks	0,3	-3,0	1,8	-0,3	-1,0	1,0	0,2	-0,2	-1,2	0,1	1,1	-0,8
Produit intérieur brut	4,7	-1,1	4,4	1,5	-0,7	2,2	2,3	-0,1	-3,1	1,7	2,0	0,0

Source : INSEE, 2013.

Note : l'addition des contributions peut différer du chiffre de la croissance en raison des arrondis.

DOCUMENT 3

L'impact sur l'activité a été particulièrement récessif et si tous les pays n'ont pas été touchés avec la même violence, les pays qui ont connu la plus faible croissance en 2012 sont également ceux où la restriction budgétaire a été la plus forte. [...]

Au resserrement de la demande intérieure dans chaque pays, s'ajoute celui des partenaires voisins *via* le canal du commerce extérieur.

Partout les demandes intérieures fléchissent sous le poids de l'ajustement. À l'exception de quelques pays (Allemagne, France...), la consommation des ménages et l'investissement des entreprises reculent avec le repli des revenus. Les taux d'épargne ont chuté pour se retrouver à des niveaux bas et peuvent de moins en moins jouer leur rôle d'amortisseur. Avec les moindres créations d'emplois, la hausse des taux de chômage s'est accélérée en fin d'année (sauf en Allemagne où le taux de chômage est resté stable car, comme en 2009, les entreprises ont davantage ajusté sur la durée du travail). La situation sociale est tendue. L'Espagne connaît 5 millions de chômeurs (soit 26 % de sa population active), dont 2 millions qui ne reçoivent plus aucune indemnisation. Cette situation de chômage élevé fait pression sur les salaires et entretient la baisse des revenus.

Source : « Le commencement de la déflation, perspective 2013-2014 », *Analyse et prévisions*, OFCE, mai 2013.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

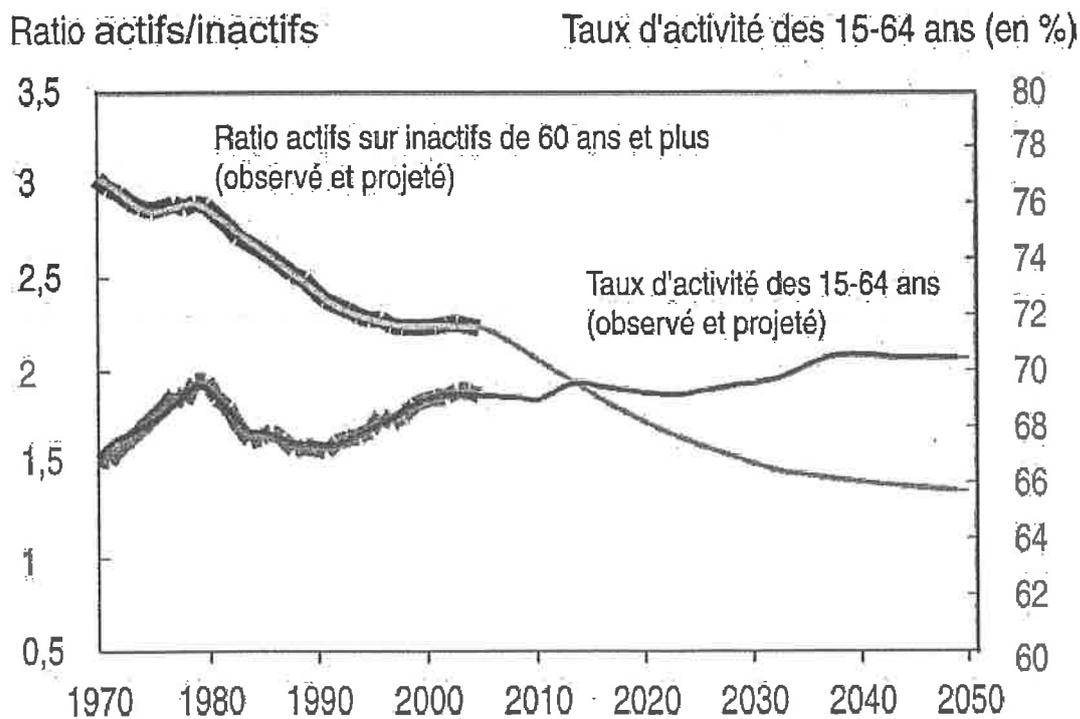
SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

À quelles difficultés se heurte le financement du système de retraite par répartition ?

DOCUMENT 1

Ratio de dépendance et taux d'activité des 15-64 ans de 1970 à 2050 ⁽¹⁾



⁽¹⁾ Projections de 2006 à 2050.

Source : INSEE, 2006.

DOCUMENT 2

Le système de retraite par répartition est au cœur du pacte républicain qui lie les différentes générations. Il est aujourd'hui confronté à la fois au départ en retraite des générations d'après-guerre et à l'allongement de l'espérance de vie. Si rien n'est fait, le déficit des retraites atteindra 20,7 milliards d'euros en 2020 et se stabilisera à 27 milliards d'euros jusqu'en 2040. [...] Ainsi, la durée de cotisation nécessaire pour liquider ⁽¹⁾ une pension à taux plein sera augmentée d'un trimestre tous les trois ans de 2020 à 2035, date à laquelle elle atteindra 43 ans pour les générations nées en 1973 et suivantes. [...]

Les mesures assurant l'équilibre d'ici 2020 concerneront les actifs et les employeurs, au travers d'une hausse progressive et modérée des cotisations vieillesse, atteignant en 2017 0,3 point pour les actifs et 0,3 point pour les employeurs.

Elles demanderont également un effort aux retraités, tout en en écartant la baisse ou le gel de la revalorisation des pensions des retraités. [...]

Enfin, la réforme sera structurelle. Elle assure l'équilibre du régime général, du FSV⁽²⁾ et des régimes assimilés à l'horizon 2020 et maintient cet équilibre à l'horizon 2040.

Source : Portail du gouvernement du 27 août 2013.

⁽¹⁾ Liquider sa retraite : demander de procéder au calcul du montant de sa retraite et d'engager sa mise en paiement.

⁽²⁾ FSV : Fonds de solidarité vieillesse.

<p style="text-align: center;">ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie</p>

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Pourquoi mettre en place une politique de concurrence ?

DOCUMENT 1

Ouverte depuis novembre 2010 à la suite de plaintes de deux petites sociétés de l'Internet, l'enquête est ultrasensible. [...] Un marché dominé en Europe par l'entreprise A, soupçonnée d'abuser de sa position dominante.

Le groupe est accusé [par la Commission européenne] de privilégier ses propres services sur ses moteurs de recherche, au détriment de sites plus spécialisés dans les voyages, le commerce en ligne, ou la restauration. Au grand dam des éditeurs de presse, il détournerait, par ailleurs, certains contenus sans demander l'autorisation de leurs producteurs. Des pratiques qui ont entraîné de nombreuses plaintes, et la mobilisation de dizaines d'entreprises, et le grand rival de l'entreprise [A], l'entreprise [B], soucieuse de défendre son propre outil de recherche en ligne.

Pour Joaquin Almunia ⁽¹⁾, il s'agit de trouver au plus vite un accord, susceptible de modifier le comportement de l'entreprise A, dans l'intérêt non pas de ses adversaires, mais des consommateurs.

⁽¹⁾ M. Joaquin Almunia est le commissaire européen à la concurrence.

Source : « Avec l'entreprise [A], Bruxelles parie sur la négociation », RICARD Philippe, *Le Monde*, 2 octobre 2013.

Note : Le véritable nom des entreprises a été supprimé.

DOCUMENT 2 : Estimations de la hausse de prix liée à l'existence des cartels

Études réalisées par	Nombre de cas étudiés	Augmentation de prix (moyenne)
OCDE (2003)	12 cartels nationaux	15-20 %
Combe et Monnier (2012)	12 cartels condamnés par la Commission européenne	34 %
Connor (2006)	64 cartels condamnés par la Commission	35 %
Connor et Bolotova (2006)	200 cartels nationaux et internationaux	30-33 % pour les cartels internationaux 17-19% pour les cartels nationaux
Posner (2001)	12 cartels internationaux	49 %

Source : « Les cartels en Europe : une analyse empirique », COMBE Emmanuel et MONNIER Constance, *Revue Française d'Économie*, octobre 2012.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Pourquoi peut-on dire du régime politique français actuel qu'il est semi-présidentiel ?

DOCUMENT 1

Composition de l'Assemblée Nationale par groupe parlementaire avant et après la dissolution de 1997

Groupes parlementaires	10 ^e législature 1993 - 1997	11 ^e législature 1997 - 2002
Communiste	23	36
Socialiste	57	250
Radical, citoyen, vert	-	33
Union pour la Démocratie Française	215	113
Rassemblement Pour la République	257	140
Non inscrits	25	5
Total	577	577
Premiers Ministres	Édouard Balladur (RPR) Alain Jupé (RPR)	Lionel Jospin (PS)

Source : Assemblée Nationale.

DOCUMENT 2

Dans aucun régime parlementaire en Europe le Président ou le Roi, le chef de l'État ne dirige la politique du pays. Aucun, sauf le français. Que reste-t-il du caractère parlementaire dans notre système politique [...] ? L'obligation pour le Président de choisir un second qui soit acceptable par la majorité parlementaire ? Certes. Mais le Premier ministre reste très subordonné⁽¹⁾ au Président, et la majorité très disposée à ce que ce pouvoir présidentiel s'exerce. [...] La majorité gaulliste était hostile à l'indépendance de l'Algérie, Premier ministre inclus, ils durent s'y résigner. La droite refusait l'interruption volontaire de grossesse, elle fut votée. La majorité socialiste était hostile à la reconstitution de carrière des généraux putschistes⁽²⁾, Mitterrand la leur imposa par l'adoption forcée sans vote que permet l'article 49-3⁽³⁾. L'UMP ne voulait pas de l'ouverture sarkozyenne⁽⁴⁾, elle la subit. On pourrait multiplier les exemples à souhait. Ils confirment l'étrangeté de ce régime parlementaire dans lequel presque toujours le Parlement se soumet.

Source : « Une démocratie à part », DUHAMEL Olivier, *Pouvoirs*, n°126, 2008 .

(1) Subordonné : soumis aux ordres.

(2) Généraux s'étant opposés à l'indépendance de l'Algérie.

(3) L'article 49-3 de la Constitution de la V^e République donne la possibilité au gouvernement de se passer du vote du parlement pour adopter un projet de loi.

(4) Choix du Président Sarkozy d'ouvrir son gouvernement à des personnalités n'appartenant pas à sa majorité.

<p style="text-align: center;">ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques</p>

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Comment expliquer la participation électorale ?

DOCUMENT 1

Au premier tour des élections présidentielles de 2012, 93 % des Français en âge de voter et résidant en métropole sont inscrits sur les listes électorales. Les jeunes - en particulier les hommes et ceux ayant un parent né à l'étranger - les personnes peu diplômées, les habitants des pôles urbains et les Français nés à l'étranger sont moins souvent inscrits. 13 % des inscrits se sont abstenus aux deux tours des élections présidentielles. Bien que très souvent sur les listes électorales, les personnes les plus âgées se sont largement abstenues. Les jeunes et les personnes peu diplômées, moins souvent inscrits, sont aussi plus fortement abstentionnistes. Une fois inscrits, les électeurs français nés à l'étranger votent autant que ceux nés en France. 12 % des inscrits ne sont pas allés voter en 2012, ni aux élections présidentielles, ni aux législatives. C'est deux points de plus qu'en 2007. Au total, un Français sur cinq en âge de voter et résidant en France n'a pas du tout participé aux scrutins nationaux cette année.

Source : « L'inscription et la participation électorale en 2012 », NIEL Xavier et LINCOT Liliane, *INSEE Première*, 2012.

DOCUMENT 2 : Taux de participation à quelques élections en France (en % des électeurs inscrits)

	Présidentielle 1 ^{er} tour	Présidentielle 2 ^e tour	Européenne	Législative 1 ^{er} tour	Législative 2 ^e tour	Municipale 1 ^{er} tour	Municipale 2 ^e tour
1981	81,69	86,4		70,86	75,03		
1983						78,42	79,68
1984			57,16				
1986				78,5			
1988	82,03	84,68	49,63	66,14	70,16		
1989						72,81	73,1
1993				69,05	67,71		
1995	79,42	80,5	50,91			69,42	67,98
1997				68,45	71,45		
1999			47,31				
2001						67,29	65,96
2002	72,84	80,95		65,13	60,76		
2004			43,3				
2007	83,77	83,97		60,42	59,98		
2008						66,54	65,12
2009			40,63				
2012	79,48	80,35		57,22	55,4		

Source : Ministère de l'Intérieur, 2013.